

férences sur l'article XIVE de la Constitution soit reconsidéré.

Après quelques explications, la motion étant mise aux voix est adoptée.

Et la séance est ajournée au 25 mai prochain, à 7.30 heures, P. M.

F. X. P. DEMERS,
Secrétaires-Archiviste.

— 000 —

PÉDAGOGIE

Un mot sur l'Arithmétique

L'Arithmétique est une des branches les plus importantes et celle à l'enseignement de laquelle l'institutrice devrait apporter le plus grand soin, la plus grande attention. Cependant elle est malheureusement encore trop négligée dans un grand nombre d'écoles. J'ai dit l'institutrice et je l'ai dit à dessein, car l'instituteur a ordinairement plus d'aptitude qu'elle n'en a pour l'enseignement de cette matière.

J'ai été secrétaire d'un bureau d'examineurs à la campagne, et j'ai pu constater plusieurs fois qu'un grand nombre des candidats qui se présentaient à l'examen, répondaient avec facilité à des questions de grammaire, d'histoire, de géographie, &c., tandis qu'ils échouaient le plus souvent en arithmétique. Les demoiselles surtout montraient de l'hésitation, de la timidité, et n'arrivaient à la solution des problèmes qu'avec lenteur et incertitude.

Souvent encore les réponses étaient incorrectes et erronnées. A l'un de ces examens, sur vingt candidats, huit furent refusés uniquement par leur ignorance du calcul, et celles qui obtinrent leur diplôme n'étaient pas encore des calculatrices de premier ordre.

Comment, après cela, pourrait-on s'atten-

drer à ce que de tels sujets pussent enseigner

avantageusement une branche si importante, et dont l'application se rencontre tous les jours dans les besoins de la vie ?

Il me semble qu'une réforme en ce sens ne devrait pas tarder à s'opérer, et qu'elle devrait commencer par les bureaux d'examineurs, puisque c'est par ce canal que nous arrive le plus grand nombre d'institutrices. Si d'un côté, les membres de ces bureaux ne doivent pas apporter à l'octroi des diplômes une sévérité trop rigoureuse, de l'autre, il serait regrettable qu'une trop grande indulgence de leur part vint peupler nos écoles de sujets incapables, surtout sur les parties de l'arithmétique exigées par la loi pour les écoles primaires.

J'ai vu une fois un élève de dix ans faire un problème sur son ardoise et demander à son institutrice si la réponse était correcte. Cette dernière prit l'ardoise et calcula environ quinze minutes avant de trouver la solution demandée, et pendant ce temps, les enfants s'amusaient à qui mieux mieux. L'élève, lui, n'avait mis que cinq minutes à faire son problème et il était correct.

Cette lenteur de calcul de la part de la maîtresse fut cause qu'elle ne fut pas renvoyée une autre année.

Jeunes institutrices qui me lirez, profitez de cet exemple, et dans vos moments de loisir, exercez-vous au calcul; ne négligez pas surtout les règles d'intérêt, car vous savez qu'aujourd'hui, ce qui ne porte pas intérêt n'est que médiocrement apprécié.

P. J. R.

— 000 —

Les femmes et l'instruction

Vous est-il jamais arrivé de faire la connaissance d'une de ces femmes—rares parmi nous—hérissées de grec et de latin, croyant avoir tout appris et aussi prétentieuses que